

QUELS SONT LES ANIMAUX SAUVAGES QUE JE PEUX ACHETER LÉGALEMENT EN SUISSE ET GARDER CHEZ MOI DANS DES CONDITIONS APPROPRIÉES?

Outre les chiens, chats, cobayes, lapins, hamsters et perruches, on rencontre de plus en plus de reptiles et d'oiseaux exotiques dans les ménages suisses. On notera que les animaux indigènes comme les grenouilles, salamandres, crapauds, lézards, couleuvres, mésanges, merles, moineaux, canards colvert, souris des champs et écureuils sont en principe protégés. La détention de tels animaux requiert obligatoirement une autorisation de détention remise par le vétérinaire cantonal! Des exceptions sont prévues pour les écoles, où il est possible de garder des amphibiens pour une semaine au maximum dans les salles de classe à des fins pédagogiques. Vous pouvez garder chez vous sans autorisation spéciale les reptiles et oiseaux ci-dessous, dont la garde ne pose pas de problèmes particuliers:

Reptiles

Pogona
Gecko léopard
Serpent des blés

Oiseaux

Passereaux
Inséparables (perroquet agapornis)
Calopsittes¹

¹ On notera que les perruches et les perroquets doivent toujours être gardés au moins par deux. La garde individuelle est prohibée par la loi et est considérée comme de la maltraitance.

Le site de l'Office vétérinaire fédéral donne une liste de toutes les espèces animales et végétales protégées à l'échelle internationale dont le commerce est interdit ou limité (espèces CITES). On y trouve également des informations en français, en allemand, en italien et en anglais relatives à l'autorisation d'importation d'animaux ou de plantes, aux autorisations de garde et à la garde conforme aux besoins de l'espèce. www.bvet.admin.ch

zoo!
Z Ü R I C H

Zoo Zürich AG
Zürichbergstrasse 221
CH-8044 Zürich
T +41 (0)44 254 25 00
F +41 (0)44 254 25 10
zoo@zoo.ch
www.zoo.ch

Qui connaît les animaux, les protège.

GUIDE DES ACHATS À L'ÉTRANGER

POUR PROTÉGER LES ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES EN DANGER D'EXTINCTION

FSC MIXTE Papier FSC® C010121
Zoo Zürich, 03/2012, 2'000 Ex. Druck: Klimaneutral und mit Ökostrom



zoo!
Z Ü R I C H

QUE PUIS-JE IMPORTER SANS SOUCI EN SUISSE?

- 1 Les étoffes et vêtements en soie sauvage et en fibres végétales comme le coton ou la jacinthe d'eau
- 2 Les vêtements ou sacs en cuir de bovins, de dromadaire ou de chameau
- 3 Les vêtements en laine de mouton ou d'alpaga
- 4 Les paniers, récipients, chapeaux, instruments de musique, objets d'arts en fibres ou en matières premières végétales comme le coton, la jacinthe d'eau, la jute, le roseau, la paille, le bambou, la calebasse ou la noix de coco
- 5 Les papiers en papyrus



- 6 Les bijoux confectionnés en pierre ou en verre
- 7 Les poteries en terre cuite
- 8 Les fleurs coupées telles que les roses ou les orchidées de culture
- 9 Les végétaux et fleurs séchés, les bijoux en noix de coco
- 10 Le café et le thé
- 11 Les fruits tropicaux frais comme la papaye, l'ananas, la mangue, la banane ou les litchis
- 12 Les fruits en conserves ou séchés, les confitures, les épices telles que le poivre, le chili, le curry
- 13 Les fossiles ou pétrifications ainsi que les dents de requins préhistoriques

OÙ DOIS-JE ÊTRE PLUS PRUDENT POUR POUVOIR IMPORTER DES PRODUITS SANS TRACASSERIES EN SUISSE?

- 14 Objets sculptés dans du bois ou des racines

Les objets sculptés dans du bois ou des racines proviennent souvent d'essences non problématiques patinées avec un cirage foncé imitant à s'y méprendre du bois noble comme le bois de rose. Une griffure pratiquée avec un couteau de poche montre si le bois sous-jacent est clair. Le cas échéant, il ne s'agit pas de bois de rose ni de palissandre.

Attention! Les produits sculptés dans du bois de palissandre du Brésil, de ramin, de rose, d'acajou ou d'aformosia requièrent une autorisation.

- 15 Sable de corail, coquilles d'escargots et coquillages

Attention! Dans certains pays comme les Maldives, l'exportation de sable de corail, de coquillages ou de coquilles d'escargots est interdite. Veuillez consulter les réglementations en vigueur dans les pays concernés.

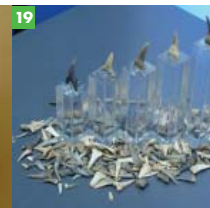
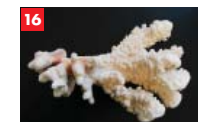
16 Les pièces de corail entières ne peuvent pas être importées en Suisse sans autorisation.

17 Les bénitiers géants dépassant 3 kg requièrent une autorisation.

18 Les conques (lambis) dépassant 3 pièces requièrent une autorisation.

- 19 Dents et mâchoires de poissons

Attention! L'importation de dents et de mâchoires provenant du requin blanc est interdite. Il faut donc être prudent avec les grandes dents de requins!



20 Cornes entières et objets d'arts en matériau tiré de bovins, zébu, buffle d'eau, mouton ou chèvre

Attention! Les cornes de bovins sauvages, chèvres sauvages, moutons sauvages et d'antilopes ainsi que les bois de cervidés requièrent une autorisation.

21 Bâton de pluie indien en cactus séché

Attention! On peut en importer légalement 3 pièces par personne. De manière générale, nous en déconseillons toutefois l'achat.

22 Huiles essentielles, bâtonnets d'encens et produits médicinaux

Attention! Les produits en bois de santal, de rose, de gaïac ou d'agar (gaharu, aloès) requièrent une autorisation.

23 Plantes vivantes de culture, comme l'aloë vera ou les orchidées

Attention! Les plantes vivantes doivent être importées à racines totalement nues. À l'exception de l'aloë vera, toutes les espèces d'aloë sont protégées. Les orchidées provenant des grands établissements horticoles et des échoppes de fleuristes dans les aéroports ne posent aucun problème. Les orchidées sauvages sont protégées et requièrent une autorisation d'importation.

24 Plumes et objets confectionnés avec des plumes (p.ex. capteurs de rêves) de poule, dinde, pintade, canard, oie, paon bleu et autruche. Les plumes sont souvent produites artificiellement, comme celles fastueuses et bigarrées portées sur les costumes du Carnaval de Rio.

Attention! Les plumes d'oiseaux sauvages telles que celles des perroquets ou du paon muet (paon vert) requièrent une autorisation d'importation.



25 Miel (jusqu'à 2 kg par personne)

Attention! Le miel provenant de certains pays peut être frappé à court terme d'une interdiction d'importation. Informez-vous sur www.bvet.admin.ch sous la rubrique Denrées alimentaires / chasseurs / pêcheurs.

26 Caviar (jusqu'à 125 g par personne)

Attention! Le caviar de bélouga (esturgeon européen) requiert une autorisation d'importation. Les boîtes de caviar ne sont souvent pas disponibles en 125 g. Pour passer la douane, il n'est pas possible de répartir de plus grandes quantités en emballage unique entre deux ou plusieurs personnes.

PAS TOUCHE!

Quelques exemples de produits dont l'import est soit prohibé, soit uniquement admise avec une autorisation de l'office vétérinaire fédéral:

27 Peaux d'animaux sauvages tels que tigres, lions, zèbres, antilopes ou phoques

28 Produits issus de parties d'espèces animales protégées tels que vin d'os de tigre, serpents conservés à l'eau de vie

29 Papier produit à partir d'excréments d'éléphants

30 Sacs à main, cartables, ceintures, chaussures, porte-monnaie, bracelets de montres en cuir de reptiles

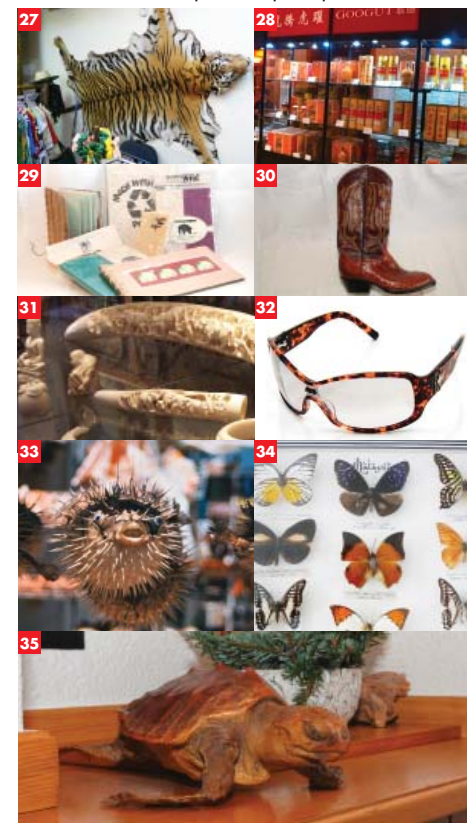
31 Défenses d'éléphants, dents d'hippopotames, défenses de morses ou fanons de baleines entiers ainsi que sculptures, figures, pièces d'échiquier, bracelets, chaînettes, baguettes (chinoises) sculptés dans ceux-ci

32 Montures de lunettes, barrettes pour cheveux, peignes, instruments de musique ou masques en carapace de tortue (écaille) ainsi que les piquants de porcs-épics

33 Hippocampes et poissons-ballons séchés
Attention! Les poissons-ballons ne sont pas protégés. Cependant nous en déconseillons l'acquisition.

34 Papillons, scorpions et araignées préparés

35 Animaux sauvages empaillés



DANS LE DOUTE, ABSTIENS-TOI!

Pour un collaborateur des douanes, faire la distinction entre des produits animaux ou végétaux légaux et leurs pendantes illégaux relève souvent de la gageure. À titre de vacancier aussi, on est souvent dépassé dans ce domaine. Dans le pays visité, les vendeurs mettent tout en œuvre pour écouler leur marchandise, sans se soucier de la légalité de l'exportation. Abstenez-vous d'emporter des plantes, des produits végétaux, des animaux ou des produits animaux si vous n'êtes pas vraiment sûr et certain que le pays en question en autorise l'exportation et la Suisse l'importation. En cas de doute, les douanes suisses retiennent fréquemment la marchandise incriminée le temps d'en vérifier la légalité. Ces contrôles peuvent s'avérer laborieux et onéreux, car ils requièrent de consulter les organes compétents tels que l'Office vétérinaire fédéral, le service vétérinaire de frontière, le service phytosanitaire fédéral ou encore vérifier le respect des dispositions de la Convention internationale sur la protection des espèces (CITES). Les contrôles douaniers peuvent être importuns et irritants pour les voyageurs. En outre, si l'on transporte de la marchandise dont l'importation est interdite et que l'on ne s'est pas annoncé spontanément auprès des fonctionnaires des douanes à l'arrivée, une procédure pénale peut être introduite. Les amendes prévues par la loi peuvent s'avérer très élevées. Plus d'informations sur: www.bvet.admin.ch



TRAFIC ILLÉGAL D'ANIMAUX AU BRÉSIL

Année après année, le trafic illicite d'animaux génère un chiffre d'affaires approchant les 20 milliards de francs autour de la planète. Il compte parmi les principaux trafics illégaux avec les contrefaçons, le trafic de stupéfiants et le trafic d'armes illégal. Chaque année, 38 millions d'animaux sauvages sont capturés dans le seul Brésil, en particulier dans la région amazonienne et le Pantanal. Les deux tiers de ces animaux – tortues, singes ouistitis et oiseaux chanteurs notamment – trouvent acheteur sur le marché interne. Le reste est exporté: grenouilles, lézards, toucans, félins mais surtout des perroquets. Une étude réalisée par l'organisation de protection de la nature brésilienne Renctas a nommé les États suivants comme étant les principaux marchés d'écoulement des animaux issus du trafic illégal: USA, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Angleterre, Suisse, Grèce, Bulgarie, Arabie Saoudite et Japon.



Panneau d'affichage brésilien exhortant de dénoncer le trafic illégal d'animaux à la police.

COMMENT CES ANIMAUX ARRIVENT-ILS JUSQU'À NOUS?

Les animaux vivants ou les œufs frais sont parfois dissimulés dans les bagages de vol ou dans les vêtements des voyageurs. Par ailleurs, des bandes criminelles organisent le trafic à grande échelle: capture des animaux sauvages et récolte des œufs par la population rurale pauvre, achat et transport jusqu'à la frontière ou aux aéroports, exportation et vente à l'étranger. À titre d'exemple, en 2010 la police brésilienne a mis sous les verrous un gang de 32 membres et confisqué 10'000 spécimens d'oiseaux et d'œufs d'oiseaux, dont certains aras pouvant atteindre plusieurs dizaines de milliers de francs sur le marché européen. On estime qu'environ 400 groupements sont actifs dans le trafic illégal d'animaux pour la seule Amérique du Sud. Contrairement à la drogue, le commerce illégal avec les animaux est peu risqué: les fonctionnaires de l'administration ou des douanes sont plus faciles à corrompre et ils ne sont souvent pas à même de distinguer entre les animaux dont l'exportation est autorisée et ceux dont elle est prohibée. En outre, les peines prévues par la législation sont insignifiantes par rapport aux délits touchant au domaine des stupéfiants. Le commerce illicite avec les animaux est souvent considéré comme un délit mineur.



Des policiers préparent le transport d'oiseaux confisqués. Photos: Renctas